



© Guy Brehinier



© Laurent Desmoulin



© Antoine Fario



© Olivier Boe



© Olivier Boe



© Laurent Desmoulin



© Guy Brehinier

Mon patrimoine



en Seine-Saint-Denis

Concours photo

Du 1^{er} avril au 2 mai 2021

Pour tous et toutes

Une tablette et un appareil photo à gagner !

Monuments, usines, maisons, logements collectifs, écoles, équipements sportifs...
Mettez en valeur la richesse architecturale de la Seine-Saint-Denis !

Plus d'infos : ssd.fr/MonPatrimoineEnSSD



Concours photo

Quel est le patrimoine de la Seine-Saint-Denis ? Monuments, usines, maisons ou logements collectifs, écoles, équipements sportifs... un grand nombre de bâtiments contribuent à la qualité et à la diversité de notre environnement quotidien.

Quel édifice est important pour l'histoire qu'il raconte ? Quel détail arrête votre regard ? Quelle architecture appréciez-vous tout particulièrement ?

Photographiez le patrimoine architectural de la Seine-Saint-Denis et tentez de gagner une tablette, un appareil photographique ou un ouvrage sur le patrimoine séquanodionysien.

> POUR QUI ?

Ce concours est gratuit et ouvert aux amateur-ric-e-s : jeunes (à partir de 10 ans) et adultes, habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis ou non.

> COMMENT PARTICIPER ?

Du 1^{er} avril au 2 mai 2021, photographiez un élément architectural représentatif du patrimoine du territoire. **Ce lieu doit obligatoirement être situé en Seine-Saint-Denis.** Créativité et originalité seront particulièrement appréciées.

Remplissez le formulaire d'inscription sur notre site : ssd.fr/MonPatrimoineEnSSD

Joignez-y votre photographie et sélectionnez votre catégorie : « adulte » ou « jeunesse ».

Envoyez votre bulletin avant le 2 mai 2021 minuit.

> LES RÉSULTATS

Les gagnant-e-s et les photographies retenues par le jury seront publiées sur seinesaintdenis.fr et sur les réseaux sociaux du Département à la fin du mois de mai.

Du 24 au 30 mai 2021, quinze photographies présélectionnées par le jury, toutes catégories confondues, seront soumises au vote du public sur les pages Facebook et Instagram du Département. Trois gagnant-e-s supplémentaires recevront le prix du **Coup de cœur du public.**

> Retrouvez toutes les informations et le règlement du concours sur ssd.fr/MonPatrimoineEnSSD

